



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 53 - Voeu de Solidarité des élu-es bisontins avec les élu-es placés en détention en République de Turquie, déposé par les élu-es des groupes Socialiste et Société civile républicaine, Europe Ecologie Les Verts, Parti Communiste Front de Gauche et Société Civile

Voeu de Solidarité des élu-es bisontins avec les élu-es placés en détention en République de Turquie

**Déposé par les élu-es des groupes
Socialiste et Société civile républicaine, Europe Ecologie Les Verts,
Parti Communiste Front de Gauche et Société Civile**

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Partout où les démocraties s'exercent, les élu-es sont les représentants des peuples, ils permettent l'expression des différents groupes d'individus composant une société démocratique afin d'en organiser son fonctionnement. Ainsi chaque élu-e parle et doit parler au nom de ceux qu'il représente, défendre ses opinions librement en vue de trouver les arbitrages nécessaires à l'intérêt général.

Lorsque, pour des raisons politiques, on prive un-e élu-e de son expression, de son statut et de sa liberté, c'est toutes celles et ceux qu'il représente que l'on prive de parole et que l'on écarte ainsi de la société.

La situation de nombreux élu-es dans le monde nous préoccupe. C'est tout particulièrement le cas ces derniers mois en République de Turquie où, depuis juin 2015, 17 députés ont été destitués, dont 12 sont toujours en détention aujourd'hui, et près de 100 Maires sont actuellement emprisonnés.

Nous ne pouvons rester silencieux face à cette situation et nous exprimons, au travers de ce voeu, notre solidarité envers ces élu-es qui sont les représentants de peuples que l'on prive de parole.

Nous demandons à nos Parlementaires et au Gouvernement d'intervenir auprès des autorités Turques pour que cessent immédiatement ces privations de liberté, et d'expression.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter le voeu présenté.

14 élus n'ont pas pris part au vote



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0